



## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Klebemittel PATTEX transparent

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 22 04 – 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 – 8 39 - 60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0  
Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60  
E-mail (personne compétente):  
[safety-data-sheet@joke.de](mailto:safety-data-sheet@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg  
Téléphone +49 (0) 761 / 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8 2020 1816

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 2	H225	
Eye Irrit. 2	H319	
STOT SE 3	H336	

#### Consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07

**Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de risques physiques**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Evacuation**

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE)**

**Propriétés nuisibles à la santé**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**2.3. Autres dangers**

**Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)**

Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

**Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)**

Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation cutanée.

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Irritant pour les yeux.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
67-64-1	200-662-2	acétone	10 < 20	Flam. Liq. 2, H225 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H336
123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	60 - 80	Flam.Liq.3, H226 / STOT SE 3, H336

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
67-64-1	acétone	01-2119471330-49
123-86-4	acétate de n-butyle	01-2119485493-29-xxxx

#### Remarques complémentaires

Base : polyuréthane dans un mélange de solvants organiques

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Enlever les vêtements contaminés.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Irritant

Les symptômes suivants peuvent apparaître après inhalation, en quantités importantes, de vapeurs de solvants :

perte de connaissance

engourdissement

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

#### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure).

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

#### Mesures générales de protection

Les femmes enceintes doivent absolument éviter l'inhalation du produit et tout contact avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

5 - 30 °C

**Classe de stockage (RFA)** 3

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Voir paragraphe 1.2

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites biologiques (TRGS 903)**

CAS No	Désignation	Paramètres	BGW	Matière d'analyse	Date de la prise d'échantillon
67-64-1	acétone	Aceton	80 mg/l	U	b

**Valeurs de référence DNEL/PNEC**

**DNEL salarié**

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
123-86-4	acétate de n-butyle	186 mg/kg	DNEL long terme dermique (systémique)	
		2420 mg/m3	DNEL aigu par inhalation (local)	
		1210 mg/m3	DNEL long terme par inhalation (systémique)	
67-64-1	acétone	1210 mg/m3	DNEL long terme par inhalation (systémique)	
		186 mg/kg	DNEL long terme dermique (systémique)	
		2420 mg/m3	DNEL aigu par inhalation (local)	

**PNEC**

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
123-86-4	acétate de n-butyle	10,6 mg/l	PNEC eaux, eau douce	
		1,06 mg/l	PNEC eaux, eau de mer	
		3,04 mg/kg	PNEC sédiment, eau de mer	
		30,4 mg/kg	PNEC sédiment, eau douce	



**Valeurs de référence DNEL/PNEC (continue)**

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
67-64-1	acétone	30,4 mg/kg	PNEC sédiment, eau douce	
		3,04 mg/kg	PNEC sédiment, eau de mer	
		1,06 mg/l	PNEC eaux, eau de mer	
		10,6 mg/l	PNEC eaux, eau douce	

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

appareil de protection respiratoire autonome

**Protection des mains**

Angaben zum Handschuhmaterial [Art/Typ, Dicke, Durchdringzeit/Tragedauer, Benetzungstärke]: EN374, Nitril, >0,6 mm, > 10 min

**Protection des yeux**

EN 166

lunettes assurant une protection complète des yeux

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection

**Dispositifs techniques appropriés de commande**

système de ventilation

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

aspect	Couleur	Odeur
liquide	incolore	caractéristique

**Seuil olfactif**

Aucune donnée disponible

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Indice d'acide</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>					Aucune donnée disponible
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>					Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>	-22 °C				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Vitesse d'évaporation</b>					Aucune donnée disponible
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température d'inflammation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,9 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	14,3 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	263 mbar	25 °C			
<b>Densité relative</b>	0,87 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité en vrac</b>					Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>					Aucune donnée disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>					Aucune donnée disponible
<b>Solubilité dans un autre produit</b>					Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>					Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Viscosité</b>	3000 - 3500 mPa*s	20 °C			

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Viscosité (cinématique)</b>					non applicable
<b>Test de séparation des solvants</b>					Aucune donnée disponible
<b>Teneur en solvant</b>					Aucune donnée disponible
<b>Teneur en eau</b>					Aucune donnée disponible
<b>Teneur en solides</b>					Aucune donnée disponible
<b>Indice de combustion</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée disponible				
<b>9.2. Autres informations</b>	Aucune information disponible.				

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun connu si utilisé comme prévu.

### 10.2. Stabilité chimique

stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, lorsqu'il est utilisé comme prévu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	10760 mg/kg	rat	OECD 423	CAS-Nr. 123-86-4
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 14112 mg/kg	lapin	OECD 402	CAS-Nr. 123-86-4
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	> 23,4 mg/l (4 h)	rat	OCDE 403	CAS-Nr. 123-86-4
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.	cobaye	non déterminé	CAS-Nr.: 123-86-4
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.	lapin	OCDE 405	CAS-Nr.: 123-86-4
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant	Cochon d'Inde	non déterminé	CAS-Nr.: 123-86-4
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	non sensibilisant			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité subaiguë</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité subchronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité chronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Mutagène</b>				Aucune donnée disponible
<b>Tératogène</b>				Aucune donnée disponible
<b>Cancérigène</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>				Aucune donnée disponible
<b>Danger par aspiration</b>				Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 18 mg/l (96 h)	Pimephales promelas	OCDE 203	CAS-Nr. 123-86-4
<b>Daphnie</b>	CE 50 44 mg/l (48 h)	Daphnia sp.	OCDE 202	CAS-Nr. 123-86-4
<b>Algues</b>	CE 10 295,5 mg/l (72 h)	Scenedesmus subspicatus	OCDE 201	CAS-Nr. 123-86-4
<b>Bactéries</b>	CE 10 1000 mg/l (30 min)	Pseudomonas putida	DIN 38412 T.27	CAS-Nr.:67-64-1

### 12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>				Facilement éliminable à partir de l'eau.
<b>Biodégradabilité</b>				Facilement dégradable.
<b>Dégradabilité facile</b>				Facilement dégradable.
<b>Élimination biologique</b>				Facilement éliminable à partir de l'eau.
<b>Dégradabilité selon WRMG</b>				Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

### Comportement dans les stations d'épuration

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Code déchets

08 04 09\*

#### Nom du déchet

déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.



**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA-DGR</b>
<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1133	UN1133	UN1133
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Klebstoffe	Adhesives	Klebstoffe
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	II	II	II
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
non applicable

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

code de restriction en tunnel D/E

Réglementations particulières 640D

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autres réglementations (UE)**

(EU) N. 2019/1148

**Directive COV (composants organiques volatils)**

**Teneur COV** 83,4 %

**(composants organiques volatils)**

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau** 1 AwSV  
légèrement dangereux pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Les conseils relatifs à la formation

aucune

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Source des principales informations

Fiches techniques du fabricant

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.